

Vers une plus grande unité syndicale au collégial



DANS CE NUMÉRO • Les priorités du regroupement cégep pour 2007-2008 • Modifications au RREC • CEFRIO • Tables interordres • Rendez-vous de la Coalition-cégeps le 12 octobre • Entente FNEEQ-CPNC pour améliorer les conditions de travail au Collège de Valleyfield

La relève et la tâche, deux priorités



Photo : France Désaulniers

Avant de discuter du travail à faire dans ces deux dossiers, le regroupement a d'abord avalisé, par une très grande majorité, l'entente de principe intervenue entre la FNEEQ et le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC). Situation inhabituelle, où des modifications à la convention collective de 35 syndicats sont consenties pour permettre aux profs du Collège de Valleyfield, qui ont choisi de revenir à la fédération, de bénéficier de l'essentiel des dispositions de la convention collective actuelle de la FNEEQ.

Le regroupement a ensuite convenu des grandes lignes de son plan de match, pour l'année qui vient, concernant la tâche et la relève syndicale.

La tournée des assemblées syndicales réalisée au printemps dernier l'a clairement démontré : les membres des syndicats de la FNEEQ se préoccupent beaucoup de la relève syndicale, et considèrent avec raison qu'en matière de tâche, le décret de 2005 a laissé le réseau collégial bien loin du compte. Deux enjeux majeurs pour l'année qui vient, ce que la première réunion du regroupement de l'année, tenue à Salaberry-de-Valleyfield les 6 et 7 septembre, a amplement confirmé.

Un réseau en manque d'ETC

Pendant toute la négociation, les représentants patronaux et ceux de la Fédération des cégeps ont répété *ad nauseam* que depuis la réforme, notre tâche n'avait pas augmenté : elle avait seulement « évolué » (sic). Ce discours, profitant des préjugés qui ont cours sur l'enseignement collégial, a permis à la Fédération des cégeps de récupérer à toutes fins utiles l'essentiel des chiches ressources nouvelles consenties à l'enseignement collégial par le gouvernement au réseau collégial. Pas un seul de ces ETC n'a pu être utilisé aux fins de la tâche inhérente, celle qui est au cœur de notre travail : l'enseignement. Si bien qu'il y a des profs, dans le réseau, qui continuent à composer avec un nombre trop élevé de préparations ou qui encadrent jusqu'à 160 étudiantes et étudiants... dont on se demandera ensuite pourquoi les taux de réussite ne sont pas satisfaisants.

La seule avancée obtenue à ce chapitre, dans l'entente de principe imposée par le gouvernement, a été la formation d'un comité paritaire ayant mandat d'analyser la tâche enseignante actuelle au collégial. Le premier résultat des travaux de ce comité paritaire est un texte qui ambitionne de présenter un portrait complet et convenu de part et d'autre de ce qu'est devenue cette tâche.

Pour la partie syndicale, ce portrait doit être soumis à une validation collective dans tous les collèges. Il est de toute première importance que les enseignantes et les enseignants du réseau puissent le lire, se prononcer sur sa pertinence, le commenter et y réagir. Cette opération d'envergure sera menée dans chaque collège (la FAC et la FEC-CSQ travaillent conjointement avec la FNEEQ sur ce dossier) et l'ensemble des commentaires et observations recueillis feront l'objet

SOMMAIRE

- 3 Les priorités pour 2007-2008
- 4 Modifications au RREC
- 6 CEFRIO • Tables interordres
- 7 Rendez-vous de la Coalition-cégeps
- 8 Entente au Collège de Valleyfield

CARNET collégial est une publication de la Fédération des enseignantes et des enseignants du Québec. La FNEEQ-CSN représente plus de 23 500 membres dans les cégeps, établissements privés et universités. Au Québec, elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

FNEEQ-CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec)
H2K 4M5

Tél. : 514 598-2241
Télé. : 514 598-2190

fneeq.reception@csn.qc.ca
www.fneeq.qc.ca

Comité de rédaction : Ronald Cameron, Micheline Thibodeau, Jean Trudelle et France Désaulniers.
Révision : Nicole Lagué
Photo de la couverture : France Désaulniers
Graphisme : Brunel Design

Impression : Les travailleuses et travailleurs syndiqués-es d'Impart Litho (division Trimocom)
Tirage : 10 000
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Cette publication est imprimée sur du papier québécois fait à 100 % de fibres recyclées postconsommation, provenant de la forêt urbaine, soit le recyclage en entreprise. Nous épargnons ainsi la coupe de 7 arbres. Notre forêt nous tient à cœur.

pour l'année qui vient!

d'une synthèse dont le comité paritaire aura à disposer, parallèlement aux résultats d'une validation plus individuelle que mènera de son côté la partie patronale.

Dans la perspective de l'arrivée de transferts fédéraux importants, au printemps prochain, un rendez-vous avec le Conseil du trésor sur la tâche enseignante nous semble incontournable. Les propres calculs de la Fédération des cégeps montrent un trou de près de 400 ETC dans le réseau. Si on ajoute à cela la centaine de ETC qui aurait due être réinjectée à la suite des griefs gagnés au sujet de la date d'abandon, de tous ceux qui découlent de la double imputation ou des distorsions déjà signalées au ministère relativement au mode de financement, on constate que le réseau est en manque de 600 ETC, que la FNEEQ entend bien réclamer de concert avec les autres fédérations enseignantes du collégial.

Cap sur la relève

Le dossier de la relève constitue une seconde priorité de la FNEEQ pour l'année qui vient. Plusieurs délégués au regroupement ont mentionné avec justesse que dans ce domaine, il fallait se méfier des idées reçues et refuser les affirmations simplistes du genre « les jeunes sont trop individualistes ».

Soit, les conditions actuelles sont difficiles. On ne niera pas que le discours de la droite, relayé avec régularité par les médias et présentant les syndicats comme des empêcheurs de développer en rond, a réussi à ternir l'image des syndicats en général. Les tenants du « moins d'État » choisissent souvent de dénigrer, ou présenter comme des « gras durs » celles et



Photo : Tiner, Flickr.

ceux qui œuvrent dans la fonction publique. Le syndicalisme de la dernière décennie a été, dans les services publics, l'objet d'attaques violentes et, par le fait même a été plus défensif qu'offensif. Parallèlement, le travail syndical s'est alourdi – qu'on pense seulement à la prolifération des situations de harcèlement psychologique, signe que d'aucuns relient à l'usure conséquente à l'érosion de nos conditions de travail.

Faut-il baisser les bras? Ce n'est pas le genre de la maison. Plusieurs syndicats du regroupement réussissent à générer, dans leur établissement, une vie syndicale riche et dynamique à laquelle participe activement un nombre croissant de membres. Au sein de la fédération, nous entendons bien partager ces expériences au cours de l'année qui vient. Débats de fond, activités sociales, information continue, le travail entrepris pour rejoindre les membres jeunes et moins jeunes en est un de longue haleine, mais il commence déjà à porter ses fruits.

Un état de la situation dans les syndicats sera d'ailleurs établi au cours de la session et présenté à la réunion du regroupement en décembre à Québec, qui sera aussi l'occasion de saluer, avec la CSN, les 40 ans des cégeps. D'autres actions sont aussi en préparation : une session de formation pour les nouveaux exécutifs de syndicats de cégep, la publication d'un dépliant d'information et de sensibilisation syndicale, pour ne nommer que celles-là.

Comme il a été dit lors du regroupement de Salaberry-de-Valleyfield, nous n'allons gagner des batailles, améliorer nos conditions de travail et faire progresser les causes sociales qui nous tiennent à cœur que dans la mesure où nous partagerons avec l'ensemble de nos membres la conviction de la nécessité d'un syndicalisme fort et organisé. ▀

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean Trudelle'. The signature is stylized and fluid.

Jean Trudelle

Le Conseil supérieur de l'éduca

Le Conseil supérieur de l'éducation (CES) a rendu public le 20 août dernier, son avis sur un projet de règlement modifiant le Règlement sur le Régime des études collégiales (RREC). L'avis du conseil, adopté au milieu de l'été, faisait suite à une consultation auprès de différents groupes, dont la FNEEQ. Le mémoire que nous avons soumis au début de juillet présente notre position, telle qu'adoptée en conseil fédéral. Le CSE en reprend les grandes lignes ... mais la ministre ne semble pas vouloir y souscrire !

Ronald Cameron
Président de la FNEEQ

Les modifications souhaitées par le ministère sont de deux ordres : d'une part, des assouplissements quant à l'accès aux études collégiales pour les élèves détenant un diplôme d'études professionnelles (DEP) et, d'autre part, la modification des seuils d'entrée pour les élèves détenant un diplôme d'études secondaires, à la suite des modifications introduites au régime pédagogique.

L'admission des élèves ne détenant que le cours de mathématiques 416

Pour les élèves détenant un DES, le projet de modifications appelle à un changement dit de concordance, qui leur permet l'accès au collégial, en sciences humaines notamment, sur la seule base d'un cours de mathématiques 416 au lieu du cours 514 actuellement requis par le DES +. Cette situation prévaudrait pour les trois prochaines années, ce travers de trajectoire devant être éliminé lorsque les élèves qui termineront en juin 2010 auront complété pour la première fois le nouveau programme d'études secondaires, dont les exigences sont censées être rehaussées.

Nous avons présenté un mémoire spécifique sur cette question car,



Photo : Michel Bolduc, SEUQAM

rappelons-le, l'urgence d'agir résidait dans le fait que les collèges avaient été autorisés à l'avance à admettre des élèves ne détenant qu'une formation en mathématiques 416, avec l'assurance de la part du ministère que tout rentrerait dans l'ordre pour la présente rentrée scolaire.

Nous avons répondu aux interrogations du conseil en indiquant que l'écart entre le préalable actuel en mathématiques et celui qui permettrait l'accès au collégial pour les trois prochaines années est à ce point important qu'il ne peut être comblé par une formation de 15 heures. (...) que le ministère suggérerait aux collèges de mettre en place. Nous avons fait valoir les nombreux commentaires reçus des syn-

dicats et aussi des enseignantes et des enseignants de mathématiques à cet égard. Lors de la réunion du conseil fédéral de la FNEEQ en mai, une position unanime fut adoptée pour s'objecter à l'abaissement du niveau d'admission aux études collégiales, même de manière temporaire.

Nous avons donc demandé au CSE d'émettre un avis défavorable à l'endroit de l'approche ministérielle pour les deux prochaines années et de suggérer des dispositions pour l'année en cours qui visent à protéger les élèves admis à l'avance par les collèges. À ce propos, le CSE nous a donné raison.

Au moment d'écrire ces lignes, il semble clair que le ministère n'entend pas suivre l'avis du conseil. La FNEEQ entend réagir en se documentant sur la situation des élèves admis et des mesures prises dans les faits par les collèges. Nous ferons valoir de nouveau, au début de l'hiver, la nécessité de mieux soutenir ces élèves et de financer cette aide de manière appropriée. Les délégués à la réunion du conseil fédéral de juin 2007 ont adopté à cet égard l'organisation d'une campagne de lettres ouvertes pour appuyer cette revendication.

Consultez le mémoire sur le site de la FNEEQ au www.fneeq.qc.ca

tion partage l'avis de la FNEEQ



Photo : Anthony Collins, Flickr

Les éléments essentiels du passage au collégial pour des élèves détenant un DEP

En ce qui concerne différents assouplissements en vue de faciliter le passage d'élèves détenant un DEP aux études collégiales, le ministère a procédé en 2006 à une consultation, un exercice que nous avons salué. Mais les modifications annoncées ne correspondent pas tout à fait à celles présentées à l'époque. Nous avons exprimé à ce moment une ouverture à considérer l'accueil d'élèves dont la formation serait « jugée satisfaisante », pour des adultes de 19 ans et plus, ou encore l'admission « sous condition » de jeunes à qui il manque un maximum de 6 unités pour l'obtention du DES, en autant que la réussite des unités manquantes soient complétées au début des études collégiales.

Nous croyons que l'âge peut être l'un des critères pertinents pour évaluer les chances de succès aux études collégiales. Il répond aussi aux aspirations des candidatures en provenance de l'immigration et faisant état d'une formation jugée équivalente. Nous croyons qu'un tel critère offre des balises nationales pour concrétiser les efforts mis en œuvre pour faciliter le retour aux études d'élèves qui ne détiendraient qu'un DEP.

Par ailleurs, nous avons réitéré à cette occasion la nécessité de pro-



Photo : Anthony Collins, Flickr

grammes de mises à niveau appropriés, respectant les responsabilités et les capacités des collèves. Les questions de financement, de reconnaissance et de respect des conditions de travail des enseignantes et des enseignants étaient au cœur de nos préoccupations.

Les modifications soumises au CSE ne reprennent pas cette approche de critère national et vont plus loin que ce qui était évoqué en 2006, en supprimant des exigences de formation qui font consensus au Québec, en sciences et technologie et surtout en histoire. Nous avons donc exprimé au CSE nos inquiétudes quant à cette tendance trop prononcée à l'abaissement du niveau des exigences requises pour réussir des études collégiales et à une forme de banalisation des activités de mises à niveau.

Tout en acceptant d'avaliser le projet de modifications défini par le ministère sans égard à d'autres balises comme celle que nous proposons concernant l'âge, le CSE a toutefois reconnu la nécessité d'établir des activités de mises à niveau dans les collèges dans les deux champs disciplinaires qui disparaîtront des exigences d'accès pour les élèves détenant un DEP.

Le contexte économique ne peut justifier le désengagement financier du gouvernement à offrir le soutien nécessaire à la réussite des étudiantes et des étudiants. Favoriser l'accessibilité, nous en sommes certainement. Mais pas au détriment des étudiantes, des étudiants, du personnel enseignant ou de la qualité de la formation! ▀

Premiers résultats mitigés

Le projet de mise en réseau de certains collèges, mis de l'avant par le Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO), est l'objet d'un suivi attentif par les syndicats de la FNEEQ. Ce projet, impliquant des expériences de téléenseignement en temps réel, est expérimenté en foresterie, en logistique du transport, en électronique et en informatique dans une demi-douzaine de cégeps.

Bien que favorable au point de départ à tout ce qui peut améliorer l'accessibilité, la pérennité et la richesse de l'offre de programmes dans les cégeps de région, la FNEEQ était quelque peu sceptique quant au potentiel réel du recours aux

nouvelles technologies pour améliorer la situation dans ce domaine. Nous ne nous sommes cependant pas opposés au projet et avons même apporté notre collaboration lors de plusieurs rencontres, tout en suivant de près le développement de l'expérimentation.

Malheureusement, les premiers bilans sont peu convaincants. Plusieurs problèmes logistiques et techniques sont venus ralentir la mise en œuvre des projets, l'investissement humain nécessaire s'est révélé beaucoup plus important que prévu et, bien que la réponse des étudiantes et des étudiants n'apparaisse pas négative, on semble loin de l'enthousiasme souhaité.

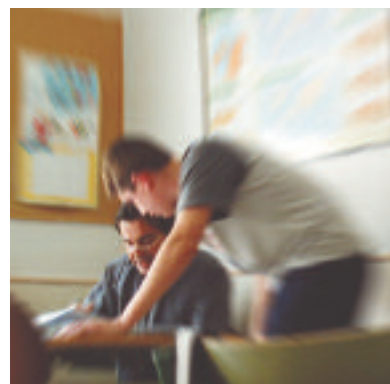


Photo : Flickr

Le projet continuera cependant cette année et un rapport sera notamment déposé à la suite d'une enquête menée auprès des étudiantes et des étudiants qui ont suivi des cours dans le cadre du projet. ▀

Tables interordres

Le suivi syndical sera serré

En juin 2006, le ministre de l'Éducation du Sport et du Loisir de l'époque, Jean-Marc Fournier, annonçait en grande pompe, à Montréal, le lancement d'un plan de rapprochement entre la formation professionnelle et technique. L'élément central de ce plan était la mise sur pied, dans chaque région, d'une table interordres ayant le mandat (plus ou moins explicite) de rationaliser l'offre de formation, dans chaque région, histoire d'optimiser les ressources consenties dans ce secteur par le ministère.

Ces tables, rassemblant dans la plupart des cas des directrices et des directeurs de commissions scolaires ou d'établissements collégiaux, se sont mises en place à vitesse variable. Et dans presque

tous les cas, sans que des représentants syndicaux n'y accèdent. Il va sans dire que les projets concoctés autour de ces tables peu-



Photo : Artsy_T, Flickr

vent nous intéresser au plus haut point : il en va de l'intégrité du réseau et du maintien de l'accessi-

bilité. Malgré l'intention annoncée de consulter éventuellement tous les « partenaires » concernés, la FNEEQ et la CSN ont jugé nécessaire d'élargir le réseau de surveillance, pour s'assurer que les initiatives envisagées dans toutes les régions du Québec puissent être connues et examinées à temps et que nous puissions, le cas échéant, intervenir et nous faire entendre.

Du côté de la FNEEQ, ce réseau de surveillance est presque finalisé. Une réunion convoquée par la CSN devrait permettre de déterminer, le 10 octobre prochain, les modalités de cette veille importante, par un maillage avec les responsables de ce dossier à la FEESP (commissions scolaires et cégeps) et dans les conseils centraux. ▀

Nouvelles en bref

FSQ et Coalition-cégeps

Avec une participation de 5000 personnes, la tenue du 1^{er} Forum social québécois fut un événement marquant de la rentrée. La Coalition-cégeps, qui rassemble la Fédération des associations de parents, les organisations étudiantes nationales et les fédérations syndicales des personnels de soutien, professionnel et enseignant, a misé juste en y tenant un atelier le vendredi matin 23 août. La conférence prononcée par Claude Vaillancourt a suscité l'intérêt soutenu de toutes les participantes et de tous les participants qui étaient venus en grand nombre. Il a présenté les orientations qui se dégagent des négociations dans le cadre de l'OMC sur le commerce des services et les impacts qu'elles exercent déjà sur l'avenir du réseau des cégeps. Invité par la coalition à

titre de secrétaire général du groupe ATTAC-Québec, rappelons que Claude Vaillancourt est aussi membre du comité École et société de la FNEEQ.

L'atelier a aussi permis d'annoncer les perspectives de travail de la coalition, entre autres, la tenue d'un rassemblement le 12 octobre prochain de délégations de ses groupes afin de déposer à la ministre Michelle Courchesne la déclaration rendue publique l'hiver dernier. Un nouveau bulletin de la coalition est en pro-



Photo : France Désaulniers

duction à la fois pour rendre compte de l'atelier et aussi pour préparer ce rendez-vous.

Félicitations !

À **Dominique Daigneault**, enseignante au cégep du Vieux Montréal, qui a été élue à la deuxième vice-présidence au Conseil central du Montréal métropolitain lors du congrès qui s'est déroulé en juin dernier. Dominique a milité de nombreuses années au sein de son syndicat local, a été déléguée au regroupement cégep, élue au Comité national consultatif sur l'accès à l'égalité et au comité femmes de la fédération.

Et à **France Saint-Amour**, présidente du syndicat des professeurs du Collège Marie-Victorin qui a été nommée à la Commission sur l'enseignement collégial du Conseil supérieur de l'éducation à la suite d'une recommandation conjointe de la FNEEQ et de la CSN.

Programme privilège
d'assurance exclusivement
réservé aux membres



Un partenariat de **choix**

La **FNEEQ** a porté son choix sur La Capitale assurances générales afin de développer ensemble un programme privilège d'assurance unique qui vous en offre plus pour vos assurances automobile et habitation.

Offrez-vous l'assurance d'en avoir plus

- 10 % de réduction pour votre automobile
- 10 % de réduction pour votre habitation
- CAP, un programme novateur d'assistance offert à tous nos assurés

Demandez-nous une soumission gratuite et sans aucune obligation.

Sans frais : 1 800 322-9226
Montréal : 514 906-2208
Québec : 418 266-9908

fneeq 


La Capitale
assurances générales
CARNET EN ASSURANCE DE COMMERCE

Pour une plus grande unité dans les cégeps

En mars 2006, les enseignantes et les enseignants du Collège de Valleyfield décidaient de réintégrer la FNEEQ-CSN afin, entre autres, de bénéficier des conditions de travail s'appliquant aux enseignantes et aux enseignants dont les syndicats sont affiliés à la FNEEQ. Lors de ce changement d'affiliation, la FNEEQ s'était formellement engagée à tout mettre en œuvre pour que sa convention collective s'applique aux membres de ce syndicat le plus rapidement possible, sans toutefois pouvoir en assurer la réussite. En juin dernier, la FNEEQ et le CPNC arrivaient à une entente de principe qui fut très largement entérinée lors de la réunion du regroupement cégep du 6 septembre. Parole donnée, parole tenue !

Micheline Thibodeau
Coordonnatrice
du regroupement cégep

À partir de l'année 2007-2008, la presque totalité de la convention collective FNEEQ s'applique à Valleyfield : récupération progressive du décalage de six mois des dates d'augmentation de salaire, ressources accrues pour le perfectionnement, augmentation des ressources enseignantes, mécanisme de sécurité d'emploi, meilleure protection pour les enseignantes et les enseignants à statut précaire, etc. Dans cette négociation, une première contrepartie a dû être consentie par les membres du Syndicat des professeurs de Valleyfield : à la demande expresse de la partie patronale, quelques éléments de la convention qui leur était antérieurement applicable demeureront jusqu'au renouvellement de la convention FNEEQ, entre autres : la reconnaissance du temps de travail et les fonctions du comité de programme.

Affirmation de solidarité sans équivoque

La deuxième contrepartie s'applique aux 35 syndicats couverts par la convention collective FNEEQ-CSN. Outre une légère modification concernant les autorisations provisoires de programme, les syndicats de la FNEEQ ont accepté que le développement institutionnel fasse partie de la composante de la tâche, au



Photo : Daniel Gauthier

Assemblée générale des profs au Collège de Valleyfield, le 5 septembre 2007.

volet 3, pour les enseignantes et les enseignants qui y consentent. Précisons que cet élément figure déjà dans les conventions collectives des deux autres fédérations syndicales enseignantes.

À la suite de cette entente, Bernard Dupuis, président du Syndicat des professeurs du Collège de Valleyfield s'exprimait ainsi, au nom de ses membres : « [...] l'année débute d'un bon pied pour le syndicat, puisque nous serons libérés en partie du décret de décembre

2005 et couverts officiellement par la convention FNEEQ (CSN) [...] ». Pour la FNEEQ, l'intégration du syndicat de Valleyfield et le fait que celui-ci bénéficie maintenant, à peu de choses près, des mêmes conditions de travail que les 35 autres syndicats affiliés marque un pas vers une plus grande unité syndicale au collégial.

Le Reverbère, Journal du syndicat des enseignantes et enseignants du Collège de Valleyfield, août 2007.



Sur la photo de la couverture, les délégué-es au regroupement cégep sont réunis sur la Place des Tisserands, à Salaberry-de-Valleyfield, devant la sculpture « Souffle d'Éole ». Cette œuvre réalisée à la fin des années 90 par Denis Poirier et Reynald Piché, alors enseignants en art au Collège de Valleyfield, commémore le courage des travailleuses et des travailleurs de la *Montreal Cottons* qui menèrent une grève de 100 jours en 1946 pour la reconnaissance de leur syndicat. Cette grève était menée, entre autres, par Madeleine Parent.